

« Idéologie du genre », « lobby LGBT » : en Italie, les débats sur la GPA font rage

Par : [Federica Pascale](#) | [EURACTIV Italie](#) | translated by [Anna Martino](#)

20 mars 2023 (mis à jour: 20 mars 2023)



Depuis peu, l'inscription d'enfants de couple de même sexe à l'Etat civil en Italie n'est plus une option - relançant avec rage le débat autour de la GPA, pratique interdite dans le pays. [RICCARDO ANTIMIANI/EPA-EFE]

Le débat autour de la Gestation pour autrui (GPA) enflamme l'Italie. La droite fustige une « idéologie du genre » et condamne un « lobby LGBT », tandis que la gauche appelle à une meilleure protection des enfants nés de mères porteuses.

Depuis peu, l'inscription d'enfants de couple de même sexe à l'Etat civil en Italie n'est plus possible – relançant avec rage le débat autour de la GPA, pratique interdite dans le pays.

La Première ministre d'extrême droite italienne Giorgia Meloni récemment déclaré à *Grazia* que les femmes étaient les premières victimes de « l'idéologie du genre ».

« Aujourd'hui, les gens revendiquent le droit unilatéral de se proclamer femme ou homme au-delà de toute voie, chirurgicale, pharmacologique et même administrative », a-t-elle déclaré.

Lors de l'émission *Mezz'Ora in Più*, la ministre de l'Égalité des chances et de la Famille, Eugenia Roccella (FDI/CRE), a quant à elle qualifié le recours à la GPA de « *marché des enfants* ».

« *Il existe des foires internationales [pour la GPA], dont l'une a même été organisée à Milan* » a-t-elle ajouté, confirmant qu'elle se battait non seulement contre ces pratiques, mais aussi contre la « *propagande* » des mères porteuses.

La GPA consiste à implanter un embryon, issu d'une fécondation in vitro (FIV) ou d'une insémination, dans l'utérus d'une mère porteuse qui remettra le bébé à un couple demandeur à sa naissance. La pratique est une technique de procréation médicalement assistée (PMA).

Flou juridique

En 2016, surmontant l'opposition des groupes catholiques et conservateurs, l'Italie a légalisé les unions civiles (un équivalent du Pacs) entre personnes de même genre, mais ne leur a pas accordé le droit d'adopter, craignant que cela n'encourage la GPA, qui reste illégale.

Les juges de la Cour suprême ont statué que les enfants nés à l'étranger par le biais d'une mère porteuse doivent être reconnus en Italie comme enfants des deux parents par adoption « *dans des cas spécifiques* », ce qui nécessite l'approbation d'un juge, et non par transcription directe au bureau de l'état civil.

L'incertitude juridique demeure toutefois lorsqu'un enfant naît de deux mères italiennes qui procèdent à une PMA à l'étranger. Jusqu'à présent, la transcription immédiate des enfants de deux femmes homosexuelles nés à l'étranger a souvent été autorisée.

« *Nous reculons. Nous en arrivons à des formes de marchandisation et d'asservissement du corps féminin. Ce n'est pas un progrès* », a déclaré Mme Roccella, qui a fait du combat contre la GPA son cheval de bataille.

À l'opposé, la gauche italienne demande aux responsables politiques de combler le vide législatif pour protéger les enfants nés d'une GPA, ou d'une PMA réalisée à l'étranger.